

TIMKEN**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ****1. Identification**

Name of the substance or mixture (nom commercial)	Timken GR219
Principales utilisations recommandées pour la substance ou le mélange	La graisse de lubrification.
Restrictions spécifiques à l'utilisation de la substance ou du mélange	Utilisation industrielle uniquement.

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur**Fabricant**

Nom de la société	The Timken Company
Adresse	4500 Mount Pleasant Street NW North Canton, OH 44720 États-Unis
Téléphone	(234) 262-3000
Site web	
Personne à contacter	INFOTRAC
Numéro d'appel d'urgence	1-800-535-5053

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange**

Dangers physiques	Non classé.	
Dangers pour la santé	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
	Sensibilisation, peau	Catégorie 1
Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement aquatique, danger aigu	Catégorie 3
	Dangereux pour l'environnement aquatique, danger à long terme	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Symbole de danger(s)****Mention d'avertissement**

Danger

Déclaration(s) de risque

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil(s) de prudence**Prévention**

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage

Non affecté.

Élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Aucun connu.

Informations supplémentaires Aucun(e)(s).

3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique commun ou nom technique	Numéro CAS	Concentration ou plage de concentrations
DODÉCYLBENZÈNESULFONATE DE CALCIUM	26264-06-2	9.5
1-Propène, 2-méthyl- sulfuré	68511-50-2	3
Naphthénate de Zinc	12001-85-3	1.9

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique. Les composants non énumérés sont non-hazardous ou sont au-dessous des limites reoprtable.

4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation	Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Rincer continuellement. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. Consulter un médecin en cas de symptômes.

Principaux symptômes/effets, aigus et différés Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermate. Éruption cutanée.

Protection personnelle pour les secouristes Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Avis aux médecins Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone (CO2).
Moyens d'extinction inappropriés	En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.

Dangers spécifiques dus au produit chimique En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Mesures de protection à prendre par les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Méthodes particulières d'intervention Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Risques généraux d'incendie Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

6. Mesures de contrôle contre les déversements et les fuites

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures à prendre par le personnel qui n'assure pas les services d'urgence Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ni la matière déversée à moins de porter les vêtements de protection appropriés.

Mesures à prendre par le personnel assurant les services d'urgence Tenir à l'écart le personnel superflu. Assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Avertir les autorités locales s'il est impossible de contenir des déversements significatifs. Porter les protections individuelles recommandées dans la section 8 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Informer les cadres ou superviseurs concernés de tout rejet dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter tout contact de cette substance avec les yeux. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Éviter le rejet dans l'environnement. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Paramètres de contrôle**

Suivre les procédures standard de surveillance.

Limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. L'accès facile à l'eau abondante et à un dispositif de rinçage oculaire devra être garanti.

Mesures personnelles de protection**Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux. Le port d'un masque facial est conseillé.

Protection de la peau**Protection des mains**

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.

Autre

Porter des vêtements appropriés résistant aux produits chimiques. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Risques thermiques

Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Mesures d'hygiène

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**Aspect****État physique**

Solide.

Forme

Graisse.

Couleur

Noir.

Odeur

Faible.

Seuil olfactif

Non disponible.

pH

Non disponible.

Point de fusion/point de congélation

Non disponible.

Point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Non disponible.

Point d'éclair

Sans objet.

Taux d'évaporation

Non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz)

Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	
Solubilité (dans l'eau)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres paramètres physiques et chimiques	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non comburant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des substances incompatibles.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

11. Propriétés toxicologiques**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.
Contact avec la peau	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact avec les yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Ingestion	Peut causer des gênes en cas d'ingestion.
Symptômes	Irritation sévère des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatitis. Éruption cutanée.
Toxicité aiguë	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
1-Propène, 2-méthyl- sulfuré (CAS 68511-50-2)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation		
<i>Vapeur</i>		
CL50		> 0.39 mg/l, 4 heures
Orale		
DL50	Rat	5700 mg/kg
DODÉCYLBENZÈNESULFONATE DE CALCIUM (CAS 26264-06-2)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat	4000 mg/kg

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Naphthénate de Zinc (CAS 12001-85-3)		
Aiguë		
Orale		
DL50	Rat	4920 mg/kg
Irritation cutanée et corrosion	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe aucune données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux supérieurs à 0,1%, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité	Non classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.	
Toxique pour la reproduction	Ce produit ne donne normalement pas lieu à des effets sur la reproduction ou le développement.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.	
Danger par aspiration	Ne constitue pas un danger par aspiration.	
Autres informations	Aucun(s) connu(s).	

12. Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Naphthénate de Zinc (CAS 12001-85-3)		
Aquatique		
Crustacé	CE50	Daphnia magna 4.6 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus) 1.53 mg/l, 96 heures
		Truite arc-en-ciel (oncorhynchus mykiss) 1.1 mg/kg, 96 heures
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des composants du mélange.	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune information disponible.	
Coefficient de partage octanol-eau (log Kow)	Non disponible.	
Facteur de bioconcentration (FBC)	Non disponible.	
Mobilité dans le sol	Pas de données disponibles pour ce produit	
Autres effets néfastes	Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.	

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de suppression recommandées

- Déchets résiduels** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).
- Emballage contaminé** Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Réglementations locales relatives à l'élimination

Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Empêcher que cette substance ne s'écoule dans les égouts ou le réseau d'eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

14. Informations relatives au transport**Réglementations nationales****ANTT**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

Réglementations internationales**IATA**

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

Transport en vrac Non établi.
conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. Informations réglementaires**reglementation federale**

Colombie. Substances réglementées (Resolution No. 009 sur 1987 nationally regulating the transport & use of substances in subparag. F) of article 20 of Law 30 sur 1986, modifié par)

N'est pas listé.

Réglementations internationales**Protocole de Montréal**

Sans objet.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

16. Autres informations**Informations importantes, yet not specifically related to the previous sections**

Non disponible.

Légendes et abréviations

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).
ANTT : Agência Nacional de Transportes Terrestres (Agence brésilienne du transport terrestre).
CAS : Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie).
CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer.
IATA : International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien).
Recueil IBC : Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses).
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires.
VLCT : Valeur limite d'exposition à court terme (STEL : Limite d'exposition à court terme).
VME : Valeur Moyenne d'Exposition (TWA : Time Weighted Average = Moyenne pondérée dans le temps).

Clause de non-responsabilité

The Timken Company ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.